

Arcueil, le 11 mars 2025

Suppression du dispositif Améthyste : un pas de plus vers la fin de la mobilité solidaire

Hier, le département du Val-de-Marne a voté la fin du dispositif Améthyste qui permettait, pour un montant de 25 euros par an, un transport illimité pour les plus de 60 ans non imposables, les personnes en situation de handicap, les anciens combattants, les veuves d'anciens combattants et les pupilles de la Nation.

À partir du 1^{er} avril 2025, les 50 000 bénéficiaires devront se tourner vers un dispositif plus complexe permettant, a posteriori, d'obtenir un remboursement allant jusqu'à 200 € par an, équivalent à 4 allers-retours en métro ou RER par mois.

Après la fin du remboursement à 50% de la carte Imagine R pour les lycéen·nes et étudiant·es non boursiers, cette nouvelle décision fragilise encore davantage la mobilité solidaire dans notre département. Elle ne peut qu'entraîner la limitation des déplacements des ménages ou les pousser vers des mobilités plus carbonées.

Le Val-de-Marne, comme tous les départements de France, se retrouve dans un contexte budgétaire compliqué et la nouvelle loi de finance ne fait qu'aggraver la situation. Pour autant, les économies ne doivent pas se faire au détriment de la solidarité. Après la baisse des subventions aux associations, dont celle pour le Secours Populaire que nous avons déjà dénoncée, et l'arrêt des chèques énergie, ce vote démontre une fois de plus le choix politique du Département de faire des économies aux dépens des ménages les plus modestes.

CONTACTS PRESSE :

JORDAN BRONER

Directeur de cabinet

☎ 06 03 69 21 27

✉ cabinetdumaire@mairie-arcueil.fr

SABINE DE JACQUELOT

Directrice de la communication

☎ 01 46 15 09 60

✉ sabine.dejacquelot@mairie-arcueil.fr